



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 12 avril 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ère André Levac, Richard Jennings, Marc Bureau, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Thérèse Cyr, Paul Morin, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que Me Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Lucie Poulin, Marie-Hélène Rivard, Carole St-Arnaud Gaboury, , messieurs André Bonneau, David Coulombe, Jacques Dionne, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Melvin Jomphe, David Leclerc, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents, messieurs les conseillers R. Alain Labonté et Lawrence Cannon.

CP20050412-P1

ÉTATS FINANCIERS 2004

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva prend son siège.

Madame la conseillère Denise Laferrière quitte son siège.

9 h 40 – Les membres du conseil ont pris connaissance des éléments de la présentation effectuée par le directeur du Module de l'administration et des finances et ont statué sur les recommandations suivantes :

Madame la conseillère Denise Laferrière reprend son siège.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.

R/CE-AF-2005-003

Accepter le dépôt des états financiers comme il a été présenté.

R/CE-AF-2005-004

Accepter la création des réserves recommandées.

R/CE-AF-2005-005

Poursuivre une gestion rigoureuse des dépenses municipales.

R/CE-AF-2005-006

Poursuivre l'orientation du conseil d'atteindre l'équilibre budgétaire sans appropriation de surplus.

R/CE-AF-2005-007

Les décisions concernant l'utilisation des surplus provenant des prochains états financiers seront guidées par le plan financier à long terme à être adopté.

Les recommandations proposées sont acceptées à l'unanimité.

Par ailleurs, le directeur général informe les membres du conseil qu'un rapport sera déposé sous peu relativement à l'entretien des chemins agricoles.

CP20050412-P2**MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE ET AU PLAN D'URBANISME – SECTEUR LE PLATEAU**

Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.

10 h 15 – Les membres du conseil ont accepté, à l'unanimité, la recommandation proposée par le directeur du Module des travaux publics et de l'environnement, à savoir :

CP-TPE-2005-049

Indiquer au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec que la Ville entérine la position de l'Union des municipalités du Québec sur le plan de développement durable du Québec, tel qu'exprimé dans le mémoire déposé en mars 2005.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil reprend son siège.

Madame et monsieur les conseiller-ère Marc Bureau et Louise Poirier quittent leur siège.

CP20050412-P3**GESTION DES RÉCLAMATIONS**

Madame et messieurs les conseillers-ère Marc Bureau, Louise Poirier et Yvon Boucher reprennent leur siège.

11 h 20 – La directrice générale adjointe présente aux membres du conseil le processus de gestion des réclamations.

Le dossier est reporté en après-midi pour fins de discussion.

CP20050412-P4**SOPAR**

11 h 45 – Les représentants de Sopar présentent aux membres du conseil al vision et la mission de leur organisme.

Ils ont exprimé le souhait d’obtenir l’appui des membres du conseil lors de la tenue d’activités.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20050412-PD1

3 lettres datées du 15 mars 2005 de monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable et des Parcs, adressées à 3597024 Canada inc., à madame Sylvie Hotte et au Ultramar, a/s monsieur Daniel Bradshaw – Programme d’aide à la réhabilitation des terrains contaminés Revi-Sols, phase III

MICHELINE LAROUCHE

Greffière adjointe

Service du greffe